

COUPS DE CŒUR

14 FÉVRIER

14 FÉVRIER



COUPS DE
PIŒUR

7 COUPS DE ♥ CŒUR ♥



Affirmer que le Brabant wallon est une province où il fait bon vivre est presque devenu un lieu commun. Ce territoire aux portes de Bruxelles a en effet su garder son identité rurale, tout en développant des activités très diverses, aussi bien en matière économique qu'associative. Ainsi, alors que l'agriculture couvre 50% du territoire du Brabant wallon, le revenu moyen y est 11% plus élevé que dans le reste de la Wallonie et les investissements en recherche et développement y sont parmi les plus élevés d'Europe.

Les clés de cette prospérité résultent de l'heureuse combinaison de décisions publiques et d'initiatives citoyennes, sur base du principe cardinal de subsidiarité. Fort de cette conviction, le cdH Brabant wallon a inscrit de longue date le soutien au secteur associatif dans son ADN politique et demeure pleinement à l'écoute des entreprises et de

leurs besoins. Ainsi, la présence quotidienne des mandataires humanistes sur le terrain leur permet de découvrir des initiatives inspirantes, qui gagnent à être mieux connues.

C'est pourquoi nous avons voulu profiter de la Saint-Valentin pour distribuer nos 7 «coups de cœur» et ainsi mettre à l'honneur des personnes qui embellissent au quotidien la vie de tous les Brabançons wallons. Ces citoyens s'engagent avec énergie dans de très nombreux domaines, de l'agriculture à l'artisanat, en passant par l'aide aux personnes. Ils rendent ainsi chaque jour le monde meilleur et plus humain.

Au-delà de la gratitude que nous voulons témoigner à tous nos «coups de cœur», cette opération est également l'occasion pour le cdH Brabant wallon d'avancer des propositions nouvelles, sur base de ces incontestables réussites.

1



CIRCUITS COURTS, VISION DE LONG TERME

L'activité des grandes entreprises et des parcs d'activité économique du Brabant wallon (dont celui de Louvain-la-Neuve) expliquent en grande partie les bons chiffres de notre territoire en termes d'économie et d'emploi. Cependant, les grands défis qui se présentent à nous aujourd'hui demandent aussi une réponse et un soutien local. C'est la raison pour laquelle nous voulons soutenir et encourager les initiatives de circuits courts. Elles apportent une grande partie de la réponse aux problématiques environnementales, en réduisant par exemple l'empreinte écologique de notre consommation. Elles ont aussi un impact positif au niveau social, économique et de la mobilité. Ces initiatives sont soutenues par la Région, par le biais de l'Apaq-w qui promeut l'agriculture locale et biologique notamment via la mise sur pied de journées « Fermes ouvertes » ou de plates-formes comme « Le clic local ». La Province a également mis sur pied la plateforme « Made in BW », permettant une meilleure visibilité et une logistique facilitée pour les producteurs locaux. Tout cela a notamment permis le développement de l'agriculture biologique en Wallonie. Au 31 décembre 2017, 10% de la surface agricole y était certifiée « bio », ce qui correspond à une ferme sur 8. Par ailleurs, la surface totale en

agriculture biologique est dix fois plus étendue en Wallonie qu'en Flandre.

Mais derrière ces bons chiffres se cachent de nombreuses initiatives citoyennes et associatives. Nous pensons notamment au « Panier d'Héloïse », à Wavre, à « La Petite Halle des Frip-piers », de Huppaye à « La main dans le vrac », à Opheylissem, mais aussi à des producteurs comme la Ferme de Bousval (famille Vermeiren), la Ferme de la Distillerie à Noirhat, la Bergerie de Hottomont, la Ferme de Berines à Villers-la-Ville, « Tomato chérie » ou encore l'« Atelier Slowly ». Le cdH Brabant wallon propose un renforcement du soutien et de la sensibilisation au développement des circuits courts.



2

BUS LOCAL, MOBILITÉ OPTIMALE

Les problèmes de mobilité sont de plus en plus visibles, et ce particulièrement dans le Brabant wallon. Ils sont notamment dus à l'augmentation plus importante qu'ailleurs en Wallonie du parc de voitures particulières (+10,6% entre 2013 et 2018, contre 6,7% en Wallonie). Les mesures d'amélioration de la mobilité impliquent généralement un changement de comportement des usagers, mais il appartient aux pouvoirs publics de rendre possibles ces comportements vertueux, de les faciliter et de les encourager. Cette action politique doit être transversale et viser le développement d'une intermodalité, qui inclut tant les voitures particulières que les transports en commun et les modes de déplacement actifs (vélo, marche, etc.). De nombreuses mesures ont déjà été prises en ce sens. Nous pensons aux bandes de circulation réservées au covoiturage sur les autoroutes, aux plateformes de covoiturage, ou encore à la création de pistes cyclables. Nous voulons aujourd'hui mettre en avant un service qui s'adresse à tous, en ce compris les écoliers, les travailleurs ou les personnes à mobilité réduite, et qui permet un désenclavement des zones rurales: les lignes de Proxibus. Lancé par André Antoine, alors Ministre des Transports, pour les communes de Rebecq, Waterloo, Perwez, Grez-Doiceau, Braine-l'Alleud et La Hulpe, le développement de ces lignes a été poursuivi par Carlo Di

Antonio à Chastre, Mont-Saint-Guibert, Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le cdH Brabant wallon encourage aujourd'hui chaque commune ou groupe de communes à mettre sur pied un tel service, qui prévoit que le bus et les gros entretiens soient financés par l'Opérateur de Transport de Wallonie, le salaire du chauffeur, les petits entretiens et le carburant par la commune. La formule est d'autant plus intéressante que 25% de l'utilisation du bus peut couvrir des besoins particuliers de la commune!



3



HAPPY CULTURE

Les problématiques environnementales, qu'elles concernent la qualité de l'air, le réchauffement climatique ou la biodiversité, nécessitent une réponse politique transversale et globale. Elles sont en effet profondément liées entre elles, comme l'a encore prouvé un récent rapport de Natagora présentant la situation actuelle de la biodiversité en Wallonie. Le cdH l'a bien compris. Rappelons par exemple l'imposition des zones tampons pour les produits phytosanitaires, la mise sur pied du Plan Maya ou encore l'ajout de plus de 2000 hectares de réserve naturelle ces 5 dernières années (portant ainsi le total à 13.000), initiés par ses représentants au Gouvernement wallon. À l'avenir, nous proposons de conditionner l'approbation des Programmes stratégiques transversaux des communes à la présence d'un Plan communal de développement de la nature.

Parmi toutes les espèces aujourd'hui menacées par ces problématiques, l'abeille est sans doute l'une de celles dont le rôle au sein de la biodiversité est le plus directement visible. En ce sens, nous voulons aujourd'hui saluer l'action du Centre apicole de recherche et d'information, installé à Louvain-la-Neuve. Depuis sa création en 1983 par des chercheurs de l'UCL, cette asbl a pour objectif de promouvoir et développer l'apiculture, par une information

et des programmes de formation, par des recherches visant à mieux connaître l'abeille et à répondre aux problèmes de terrain. Le Cari compte aujourd'hui environ 900 membres.



4



L'INNOVATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Si la santé économique du Brabant wallon est aujourd'hui l'une des meilleures de Wallonie (le taux d'emploi y est par exemple de 62% contre 57,6% au niveau régional), c'est en grande partie grâce à la présence sur son territoire de nombreuses entreprises. Leur dynamisme et leurs performances en termes d'innovation et de recherche sont créatrice d'emploi et génératrice d'attractivité. Cette présence n'est pas fortuite puisqu'elle résulte notamment de décisions politiques auxquelles le cdH n'est pas étranger. Il faut se rappeler qu'en 2005, tandis que le cdH était l'un des deux partenaires du Gouvernement wallon, le Plan Marshall était lancé autour de 5 pôles de compétitivité (transport, aéronautique, santé et sciences du vivant, agro-industrie et ingénierie mécanique), toujours actifs aujourd'hui. En particulier, le pôle BioWin (présidé à l'époque par Jean Stephenne) vise à placer la Wallonie comme leader en matière bio-médicale et pharmaceutique. Ainsi, grâce à des PME innovantes, mais aussi à des acteurs majeurs comme GSK, Baxter ou encore l'UCL, le Brabant wallon accueille désormais une intense activité de recherche et développement et de production (la province concentre par exemple 44% des start-ups wallonnes). Ainsi, depuis 2005 les entreprises membres de BioWin ont connu une croissance de l'emploi de 7,7% par

an, soit 73% de 2005 à 2014, et les produits pharmaceutiques représentent aujourd'hui 25% de nos exportations. En ce 14 février, nous voulons mettre en avant une entreprise qui allie innovation et avancée médicale: 3D-Side, implantée au sein de l'Axis Parc à Mont-Saint-Guibert, active dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux sur mesure. Elle constitue la vitrine d'un savoir-faire et d'un dynamisme entrepreneurial propre au Brabant wallon, riche de la présence sur son territoire d'une université à rayonnement international.



5



UN SAVOIR-FAIRE À FAIRE-SAVOIR

Participant intégralement de l'activité économique de notre région, les artisans y ajoutent la maîtrise d'un art particulier et contribuent fortement à sa renommée au-delà de nos frontières. C'est la raison pour laquelle ils doivent être soutenus, notamment au travers de mesures adaptées pour les indépendants. Il est important de souligner ici le succès du plan Airbag dont 85% des bénéficiaires sont toujours en activité aujourd'hui (et dont les crédits ont été pérennisés par l'actuel gouvernement), des Structures d'Accompagnement à l'Auto-Création d'Emploi (SAACE) et du plan Sesam (qui a permis l'engagement de près de 7000 personnes depuis sa création). Poursuivant cet objectif de soutien aux indépendants, le cdH propose aujourd'hui notamment de tendre vers un alignement de la pension des indépendants sur celle des salariés, ou encore d'octroyer des allocations de chômage au début de l'activité indépendante pour les chômeurs souhaitant lancer leur activité. En Brabant wallon, les artisans sont actifs dans de nombreux secteurs, connus ou plus discrets. C'est notamment le cas de Rita et Bernard Debongnie, maîtres-verriers spécialisés dans le vitrail installés à Chastre. Ils restaurent des vitraux anciens et réalisent avec passion des vitraux pour toutes sortes de destinations.



6



LA JEUNESSE EN MOUVEMENT

En Belgique, les mouvements de jeunesse connaissent un succès non démenti depuis des décennies. Les 5 Fédérations de mouvements de jeunesse reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles (Les Scouts, les Scouts et Guides pluralistes, les Guides Catholiques de Belgique, le Patro et les Faucons rouges) regroupent aujourd'hui 110.000 membres. Dans une société qui s'individualise, alors que les liens sociaux semblent se distendre et à l'heure où les nouvelles technologies consacrent le règne du virtuel, l'engouement pour le scoutisme est certainement à valoriser. Les valeurs que véhiculent ces mouvements de jeunesse, de fraternité, de solidarité, de découverte et de dépassement de soi sont en effet à encourager. Ils jouent également un rôle de lien social important, développent l'esprit de leadership et de responsabilité communautaire. Des jeunes gens deviennent ainsi acteurs de leur propre projet. Rappelons par ailleurs que les mouvements de jeunesse sont soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'éducation permanente, récemment réformée. Ainsi, le texte défendu par Alda Greoli et adopté en commission le 14 novembre 2018, visant notamment le recentrage sur des dimensions qualitatives pour mettre l'accent sur le sens et la valeur des actions.

Le cdH Brabant wallon veut aujourd'hui mettre en lumière et encourager les mouvements de jeunesse, et particulièrement la troupe scout de Mont-Saint-Guibert car elle a fêté en 2018 ses 80 années d'existence. Toujours aussi dynamique et rassembleuse, elle prouve la continuité du mouvement scout, des valeurs qu'il porte et de son importance dans la société d'aujourd'hui.



7

OBJECTIF BIEN-ÊTRE

Les questions sociales concernent tous les âges, mais également de nombreux aspects de nos vies. Le cdH Brabant wallon soutient une approche humaine et englobante de ces questions, qui ne laisse personne sur le côté et ne concerne pas seulement la santé mais plus largement le bien-être. Vu l'évolution démographique en Brabant wallon, le défi du troisième âge constitue une question particulièrement importante, qui demande une prise en considération urgente. Une large politique d'aide aux seniors est indispensable et plusieurs mesures la composent déjà, visant notamment le maintien à domicile, option privilégiée par la plupart des Wallons lorsqu'ils sont en perte d'autonomie. L'aide aux seniors n'est cependant pas le seul fait des pouvoirs publics. De nombreuses associations et institutions

sont en effet dans ce secteur. Nous voulons mettre en lumière aujourd'hui les services d'aides à domicile, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Nous pensons aux services organisant tant les soins infirmiers que l'aide familiale, mais aussi aux services d'aide bénévole organisé par la Mutualité chrétienne en Brabant wallon. Tous constituent de précieux services et un lien humain indispensable pour nos aînés. Concernant les services bénévoles, ils sont à encourager au même titre que le volontariat en général. Celui-ci fait d'ailleurs aujourd'hui l'objet d'un projet-pilote de service citoyen volontaire initié par le cdH. Le député fédéral George Dalle-magne a récemment appuyé l'idée d'un service citoyen obligatoire que nous appelons de nos vœux.



COUPS DE PIQUE

14 FÉVRIER

14 FÉVRIER



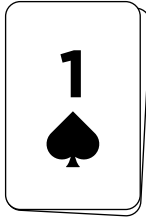
COUPS DE
CŒUR

7 COUPS DE ♠ PIQUE ♠

Alors que la Saint-Valentin nous donne l'occasion de mettre à l'honneur des initiatives positives, c'est son alter-ego, que nous appellerons « Saint-Malentrain » qui nous invite à pointer les éléments plus négatifs. En effet, si le Brabant wallon est souvent cité en exemple pour son cadre de vie et ses excellentes performances économiques, notre province a devant elle de nombreux défis, dont il convient de prendre la juste mesure. Ainsi, notre province est parfois victime de succès et certaines tendances doivent être anticipées, sous peine de mettre en danger notre qualité de vie. Pensons par exemple aux prix exorbitants de l'im-

mobilier, à la mobilité sans cesse plus difficile ou encore au vieillissement de notre population, plus intense que dans le reste de la Wallonie.

En distribuant ses « coups de piques » le cdH Brabant wallon entend attirer l'attention sur des situations problématiques, qui justifient le qualificatif de « Malentrain », et avancer par ailleurs des propositions innovantes et ambitieuses afin d'y répondre. Les humanistes affirment qu'il ne suffit pas de dénoncer et d'opposer, mais qu'il faut au contraire proposer pour rassembler et travailler pour concrétiser.



UN BRABANT WALLON HORS SERVICE

En décembre dernier, Bpost a annoncé la suppression, en Belgique, de près de 3000 de ses boîtes aux lettres rouges. Si les chiffres précis ne sont pas encore connus, ce seraient au moins une centaine de ces boîtes aux lettres qui seraient supprimées en Brabant wallon. Or, celles-ci constituent un important service de proximité pour des milliers de personnes qui se déplacent difficilement. Le cdH estime dès lors qu'il est du devoir de l'État fédéral de maintenir un service postal efficace et présent partout. La course à la rentabilité au sien de Bpost, au détriment du service public, est notamment illustrée par le projet avorté de faire payer les retraits d'argent liquide en agence. Par ailleurs, la justice de proximité semble également délaisser notre province. La situation matérielle désastreuse du Palais de Justice de Nivelles, que le cdH a récemment eu l'occasion de dénoncer, est révélatrice du sous-financement structurel de la justice, due à une vision entrepreneuriale du Gouvernement fédéral. C'est pourquoi il est nécessaire d'agir aujourd'hui, sans attendre les élections, par exemple lors du vote des 12^{es} provisoires au Parlement fédéral. Il en va des valeurs fondamentales d'égalité et d'accessibilité de tous les citoyens face à la justice, et plus largement face aux services publics fédéraux.



2

LES MÉDECINS AUX URGENCES

La pénurie de médecins touche l'ensemble de la Wallonie. En effet, 144 communes wallonnes sur 262 ont été déclarées en situation de pénurie de médecins généralistes en 2017, soit 55%! Le Brabant wallon ne fait pas exception à la règle. Ainsi, 12 communes de la province sont en situation de pénurie (Wavre, Beauvechain, Lasne, Waterloo, Braine-l'Alleud, Rebecq, Tubize, Ittre, Genappe, Chastre, Hélécline, Ramillies) et l'une est même en situation de pénurie sévère (Orp-Jauche). Il est donc grand temps de combattre cette pénurie en augmentant le nombre de numéros Inami actuels ou à défaut de supprimer les quotas, tout en revalorisant la profession de médecin, mais également en mettant sur un pied d'égalité l'ensemble des médecins qui souhaitent exercer en Belgique. La proposition de loi présentée par Catherine Fonck et instaurant la possibilité de limiter l'attribution de numéros Inami aux médecins et dentistes formés à l'étranger a d'ailleurs été approuvée en Commission santé de la Chambre ce 5 février 2019.



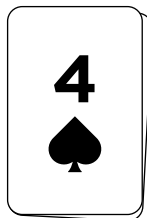
3

DES CHAMPS SILENCIEUX

La biodiversité est en danger dans nos régions. Le Brabant wallon n'y fait pas exception. Comme seul exemple, nous voulons citer la diminution de la population d'une espèce de moineau bien connue dans nos plaines hesbignonnes : le Bruant proyer. Autrefois présente en nombre, sa population a diminué de 95% en 10 ans dans l'est du Brabant wallon. Il est en effet victime de la destruction de son habitat naturel, de la pollution, ou encore de pratiques agricoles inadéquates. Si cette espèce est aujourd'hui menacée, c'est également le cas de centaines d'autres espèces comme le lézard vivipare, l'orvet fragile, la bécassine des marais ou encore le butor étoilé. En Wallonie, selon Natagora, 50% des oiseaux communs seraient en diminution. Le déclin inquiétant des populations d'abeilles témoigne aussi de ce phénomène. Pour tenter de répondre à cette grave crise, le cdH entend notamment encourager l'adoption de pratiques agroenvironnementales, en promouvant notamment plus largement les aides financières européennes destinées à cette fin aux agriculteurs. Elles ne jouissent sans doute pas d'une publicité suffisante, quand l'on sait que le Brabant wallon est la province où le taux de participation aux mesures agroenvironnementales est le moins élevé de Wallonie (24,8% contre 41,2% au niveau wallon). En outre, nous voulons encourager l'ensemble des com-

munes à adopter un Plan communal de développement de la nature au sein de leur Plan stratégique transversal. Signalons par ailleurs que la Wallonie a récemment imposé, sur une décision du Gouvernement présentée par le Ministre de l'Environnement Carlo Di Antonio, l'établissement de zones tampons de 50 mètres aux alentours des écoles, des hôpitaux, des crèches et des aires de jeux afin de protéger les groupes les plus vulnérables. Elle est entrée en vigueur en septembre 2018.





VIVRE SANS TOIT

Au 20 mars 2018, l'IWEPS faisait état de 3.902 candidatures à un logement public recensées en Brabant wallon (dernier chiffre connu), alors que notre province ne comptait que 7.623 logements publics au 1er janvier 2016. Au total, la part de logements publics en Brabant wallon est d'approximativement 4%, contre 7% en Région wallonne. C'est largement insuffisant. Cette moyenne ne doit cependant pas cacher les disparités qui existent entre communes. Celles de Lasne, de Walhain, de Waterloo ou de Ramillies sont d'ailleurs particulièrement concernées par ce manque de logements publics. Le besoin en la matière est d'autant plus prégnant que les prix de l'immobilier en Brabant wallon sont prohibitifs: au premier semestre 2017, le prix médian des maisons y était de 285.000 euros, contre 159.000 en Wallonie. Comme Ministre du Logement, André Antoine avait déjà réformé le fonctionnement des sociétés de logement public afin de les dépolitiser et de les professionnaliser. Aujourd'hui, afin de préserver la mixité sociale en Brabant wallon et de permettre aux jeunes ménages d'y demeurer, il est indispensable de poursuivre la construction des logements publics, via notamment des partenariats public-privé. Il faut également promouvoir l'accès à la propriété en réformant la fiscalité immobilière par un étalement des droits d'enregistrement dans le temps, et

poursuivre le développement de logements tremplins qui permettent à des familles de capitaliser une partie de leur location pour construire ou acquérir. En outre, les pouvoirs publics doivent dégager des marges budgétaires pour l'isolation des logements. À l'occasion de la dernière circulaire budgétaire, la Région wallonne a décidé que les investissements visant un verdissement de la flotte communale ne seraient plus comptabilisés dans la balise d'emprunt des communes. Partant d'une logique similaire, nous demandons que les investissements réalisés par les pouvoirs publics afin d'isoler les bâtiments (publics ou privés) n'entrent plus dans le calcul du déficit public réalisé par l'Europe, comme c'est déjà le cas pour les dépenses relatives à la sécurité.



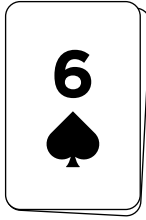
5

PAS DE REPOS POUR LES SENIORS

Le Brabant wallon ne dispose que de 218 lits en maisons de repos et de soins (MRS) pour 1000 habitants de 80 ans et plus, contre 258 au niveau régional. Plusieurs communes n'en comptent même aucun, comme Beauvechain, Incourt, Ramillies, Hélécinne ou Court-Saint-Etienne. Alors que les prévisions démographiques (Bureau du Plan) signalent que le nombre de Wallons de plus de 65 ans doublera d'ici à 2030, le vieillissement en Brabant wallon sera encore plus important qu'au niveau régional, notamment en raison des flux migratoires internes. En 2030, notre Province comptera 97.000 personnes de plus de 65 ans. Il est donc urgent de prévoir la construction de nouvelles places en maisons de repos, dans le cadre du futur mécanisme de financement des établissements d'accueil pour seniors, conçu par la ministre de la Santé Alda Greoli. Ce dispositif de financement des infrastructures en fonction du nombre de résidents vise la création de 12.000 nouvelles places d'ici à 2030. La politique des aînés ne doit toutefois pas se limiter au prisme du logement. Il est également indispensable, comme le soutient le cdH, de développer une politique qui inclue leur bien-être, avec le soutien aux aides et soins à domicile. L'assurance autonomie approuvée en première lecture le 21 juin 2018 permettra bientôt une intervention pour les frais de résidence en maisons de repos

mais aussi une couverture pour l'aide à domicile. Cela constitue assurément un pas important vers une réponse humaine au vieillissement.

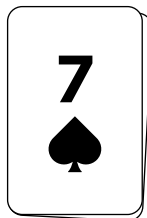




MA BAGNOLE, C'EST MON BAGNE

Le Brabant wallon a connu une augmentation de son parc de voitures privées de 10,6% entre 2013 et 2018, contre 6,7% en Wallonie, ce qui représente 21.200 voitures supplémentaires. Cette augmentation du parc est particulièrement prégnante dans les zones Wavre/Ottignies-Louvain-la-Neuve et Waterloo/Braine-l'Alleud où les routes sont régulièrement congestionnées. Le retard devenu légendaire des travaux de construction du RER ne fait qu'augmenter l'ampleur de ce phénomène. Le cdH demande donc notamment l'adoption de mesures fiscales pour favoriser le covoiturage, un verdissement de la fiscalité automobile, le développement du réseau de Rapido Bus et du réseau cyclable, mais aussi l'adoption d'une vignette automobile. Déjà défendue par André Antoine lorsqu'il était ministre des Transports, l'instauration de cette vignette est actuellement à l'étude au Parlement de Wallonie. Comme l'a déclaré en Commission du budget le député Dimitri Fourny, son introduction permettrait de générer 50 millions d'euros de recettes annuelles pour le budget wallon. Au niveau provincial, la réactualisation du Plan de mobilité est urgente.





CÉCITÉ SUR LE HANDICAP

En 2016, seules 7 communes du Brabant wallon sur les 27 respectaient les quotas en termes de personnel porteur de handicap. Ce chiffre trahit une politique de soutien à ces personnes trop réduite. Or, en 2014, la Wallonie comptait 234.000 personnes porteuses de handicap, dont une immense majorité d'adultes, ce qui représente environ 6,5% de la population. C'est donc loin d'être une problématique marginale, d'autant plus que ces chiffres ne tiennent compte que des personnes médicalement reconnues. Cette politique insuffisante se traduit également dans un manque d'écoles, un manque de soutien fiscal aux familles, mais aussi un manque de places d'hébergement et de centres de jour du fait d'un moratoire. En effet, l'arrêté du Gouvernement wallon du 9 octobre 1997 définit le nombre de places disponibles par 1000 habitants, auquel il ne peut être dérogé que sous des conditions strictes, ce qu'a récemment pu faire Alda Greoli pour prendre en charge les situations de crise. Le cdH veut éviter le handicap au carré et propose plusieurs mesures dont le triplement de l'avantage fiscal pour garde d'enfants handicapés (au lieu du doublement actuel), la création d'au moins une école d'enseignement spécialisé supplémentaire à l'Est Brabant wallon ou encore la subside des solutions d'hébergement pour les personnes atteintes de han-

dicap. Rappelons que comme Ministre de l'Emploi, André Antoine avait permis l'avènement de nouvelles structures par l'octroi de points APE (notamment pour l'Essentiel, à Lasne).

